

26 Août 2023



RASSEMBLEMENT ADHÉRENT CHALLENGE MTHA FRANCE

Nous avons le plaisir de vous partager le compte-rendu de la reunion pour les structures adhérentes au challenge MTHA France.

Nous restons disponible sur les différentes boites mail pour répondre à vos questions.





SOMMAIRE

01

CONSEIL
ADMINISTRATION
MTHA FRANCE

02

BILAN ACTIVITÉ
2022-2023

03

BILAN FINANCIER
2022-2023

04

RÈGLEMENT
2023-2024

05

FINALE 2023-2024

06

JUGE 2023-2024

07

REMERCIEMENT

05





01

CONSEIL ADMINISTRATION MTHA FRANCE



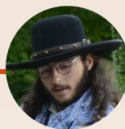
CONSEIL ADMINISTRATION MTHA FRANCE



Présidente
Daisy Sinclair



Secrétaire formation BF,
formation Juge et FREF
Patrice Ferré



Secrétaire
des DR
Nathan Goblet



Secrétaire nationales /
secrétaire juge /
communication réseaux
Louise Lallemand



Secrétaire nationales /
secrétaire
relation international
Nellias Vergès



Secrétaire des niveaux /
relation évènement
Nicole Mauceri



Trésorier
Christian Rocques



Secrétaire
Calendrier
Léa Cugnet-Manghera



Secrétaire
validation obstacles
Daisy Sinclair



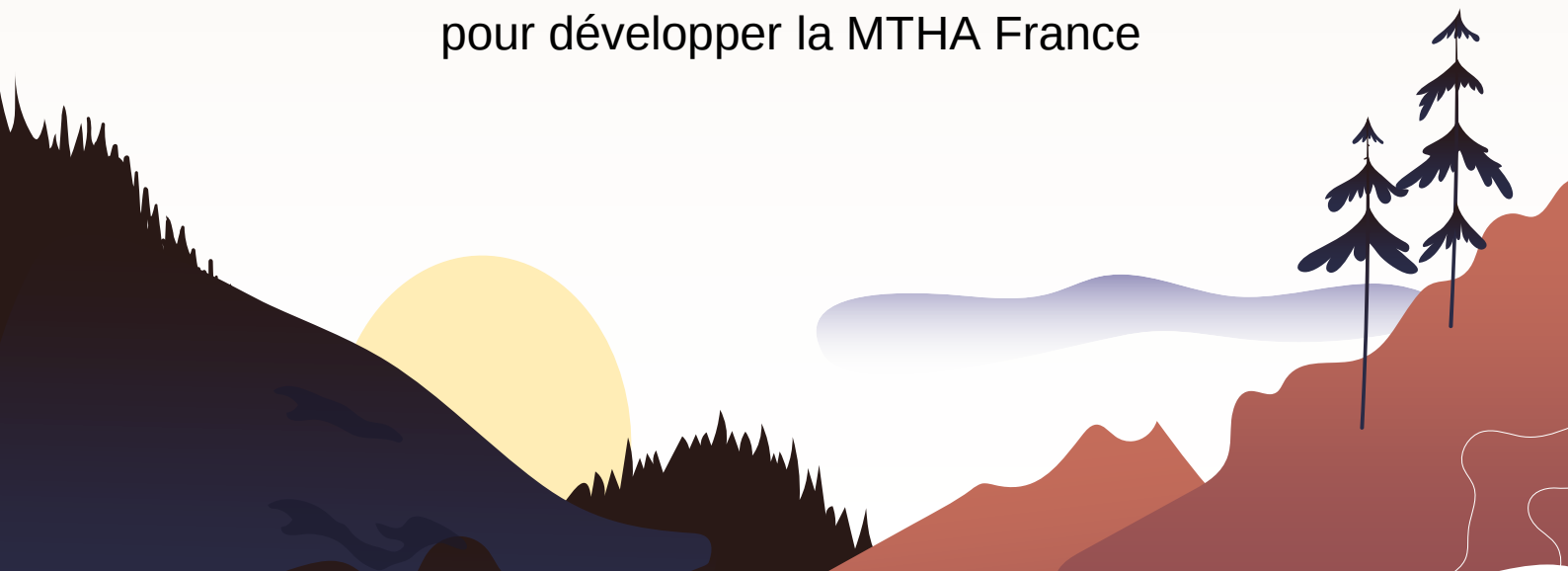
Secrétaire
informatique
Emanuele Mauceri



Secrétaire
Support Publicitaire
Jean-Luc Hennebert

Information : Pour le bon fonctionnement en tant qu'association ,
MTHA FRANCE
prend les décisions à la majorité et par vote.

Nous avons organisé depuis la création en janvier 2023 pas moins de 10
réunions
pour développer la MTHA France





02

BILAN ACTIVITÉ 2022-2023



BILAN ACTIVITÉ

51 JUGES (DONT 13 INDÉPENDANTS)

49 STRUCTURES

28 CONCOURS

2 FINALES CHALLENGES

1 FINALE NATIONALE





03

BILAN FINANCIER 2022-2023



BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2022/2023 DE LA MTHA France

LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES	
Reversement Structures et juges	19 285,00 €
Achats plaques, banderoles et etiquettes	1 037,69 €
Frais divers (domaine, site, banque, abonnement)	406,55 €
Récompenses Finale 2023	1 600,00 €
Lots vaincueurs Finale 2023	1 700,00 €
Affiliation FREF / FSGT	270,00 €
50 Licences temporaires	225,00 €
Chemises et foulards Staff	556,00 €
Provision pour réabonnement et réadhésion	600,00 €
Perte exceptionnelle (non reversé par MRH/MTHA)	5 000,00 €
TOTAL DEPENSES	30 680,24 €
RECETTES	
Adhésions Structures	4 500,00 €
Adhésions Juges	585,00 €
Adhésions cavaliers	0,00 €
Sous-total Adhésions	5 085,00 €
Reversements à la MTHA France sur Concours	3 195,00 €
Dons	10,00 €
Sponsoring	4 000,00 €
Total recettes MTHA France	12 290,00 €
Reversement Structures et juges	19 285,00 €
divers	11,00 €
TOTAL RECETTES	31 586,00 €
SOLDE	905,76 €

NOTE EXPLICATIVE

Ce bilan financier reflète l'activité de la saison 2022/2023. La MTHA France existant depuis le 10 janvier 2023, la majorité des adhésions et les concours de fin 2022 (septembre à décembre) a été encaissé par la MRH/MTHA via HelloAsso soit 8 800€. En mars 2023 la MRH/MTHA à verser 3 800€ pour que les structures ayant organisé des concours fin 2022 touchent leurs reversements. Le montants des adhésions n'ayant pas été versé, Emanuele MAUCERI, par l'intermédiaire de sa Société, a décidé d'octroyé un sponsoring de 4 000€ à la MTHA France afin que nous puissions fonctionner et organiser la Finale 2023.

QUELQUES CHIFFRES

49 structures adhérentes au challenge et 13 juges indépendants
 28 concours + 2 Finales challenges Provence et Ouest + 1 Finale Championnat de France
 580 engagements de cavaliers en concours et 1100 passages



04

RÈGLEMENT 2023-2024





LES NOUVEAUTÉS

Le règlement a eu quelques modifications, nous vous conseillons d'aller lire la nouvelle version. Nous vous partageons les gros changements

Nous organiserons très prochainement des mises à niveau des juges.

- **SUPPRESSION NIVEAU NOVICE**
- **CRÉATION D'UN NIVEAU AMATEUR (NIVEAU 3) AU SOL**
- **OUVERTURE TOUS NIVEAUX : ATTENTION COUPLE VALIDANT DES NIVEAUX :**

Un couple cavalier/cheval EXPORER qui a obtenu sur 3 concours une moyenne égale ou supérieures à 80%, obtiendra son niveau Limited et ne pourra plus participer en Explorer. (les no score ne seront pas comptabilisés).

- **MONTE A CRU : ÉVOLUTION DU TACK**
- **LIMITATION PASSAGE :**

8 passages maximum par concours, sauf pour les chevaux de moins de 60 mois où ce sera 4 passages maximum avec un âge minimum de 36 mois pour les classes montées et 12 mois pour les classes au sol).





05

FINALE 2023-2024





REGLEMENT FINALES

Régionale :

Le titre de Champion Régional sera attribué à un concurrent ayant participé à au moins 2 concours durant la saison dans le Challenge concerné, les titres de Champion Open Explorer , Open Limited et Open Amateur seront décernés. (en cas d'égalité la note horsemanship départagera les concurrents, si nécessaire le meilleur résultat sur 3 obstacles ayant été tirés au sort départagera les gagnants).

Nationale :

Le titre de Grand Champion sera attribué à un concurrent ayant participé à au moins 2 concours durant la saison (avant la finale) et participant obligatoirement aux classes "OPEN 3 sol + OPEN 3 monté avec le même cheval le jour de la finale;

Le cumul des 2 notes nous donnera un total, le score le plus élevé déterminera le Grand Champion. (en cas d'égalité la note horsemanship départagera les concurrents, si nécessaire le meilleur résultat sur 3 obstacles ayant été tirés au sort départagera le gagnant). Le prétendant au titre de Grand-Champion ne pourra pas faire 2 passages en OPEN 3 Monté et 2 passages OPEN 3 au sol. Il pourra uniquement s'inscrire 1 fois monté et 1 fois au sol en OPEN 3.





06

JUGE 2023-2024





LES NOUVEAUTÉS

01

Formation juge via plateforme MTHA FRANCE

02

Jugement et participation année précédente

03

Test : Réussite 80%





07

REMERCIEMENT

Merci à vous , Chers structures !
Grâce à votre soutien et votre implication nous sommes heureux de pouvoir avancer et vous proposer de nouveaux projets durant la saison 2023-2024 !

De nombreux challenges, nous attend pour toujours mieux vous satisfaire et partager avec vous les belles valeurs familiale et sincère qui nous tiennent tant à cœur !

Nous restons à l'écoute de vos remontés terrains et de vos idées !

A bientôt !

